

Mireille CYR, *Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime. De la théorie à la pratique*

Paris, Dunod, coll. Enfances, 2014, 288 pages

Martine Batt et Valentine Dehaut



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9363>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.9363

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2014

Pagination : 328-330

ISBN : 978-2-8143-0233-4

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Martine Batt et Valentine Dehaut, « Mireille CYR, *Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime. De la théorie à la pratique* », *Questions de communication* [En ligne], 26 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9363> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9363>

Tous droits réservés

commentaires sont autant de moyens qui, mis en œuvre et associés à un positionnement doctrinal assurent « la transcendance de son œuvre par le discursif [pour] sortir de l'immanence du récit d'une vie » (p. 82) et construisent « une figure d'auteur en majesté à travers un *ethos* discursif humble » (p. 83). Jean-François Bordron (pp. 87-106) aborde également cette question ontologique du soi confronté à une démarche spéculative. La double réflexion sur identité et ipséité inhérente au discours philosophique s'inscrit dans une subjectivité narrative, discursive (p. 87), qui dépasse l'immanence de la vie quotidienne et vise une certaine transcendance. Parler de soi dans une œuvre philosophique constitue une « rencontre heureuse entre l'ordre narratif et l'ordre conceptuel » (p. 87), un point de confluence entre narration et conceptualité et « il est clair que le but de ce retournement spéculatif est d'établir un espace de transaction possible entre la pensée et l'extériorité sans lequel on ne comprendrait pas ce que peut bien être une connaissance ou même un simple état de conscience » (p. 104).

Ensuite, Christophe Giolito (pp. 107-120) s'attache à la discursivité du biographique en philosophie. À son tour, il revient sur cette relation d'extériorité entre auteur et doctrine : « Le biographique n'est pas le récit d'événements extra-philosophiques, mais plutôt l'élaboration théorique de données appréhendées d'emblée comme des éléments discours [doctrinal]. L'événement n'en devient un qu'à l'aune de la manière dont il est décrit : on a affaire à une relation essentiellement scripturaire, qui ne se déploiera qu'à travers des nœuds théoriques » (p. 116). Enfin, Frédéric Cossutta (pp. 121-152), dans un remarquable article conclusif, synthétique et fournit des pistes complémentaires à la réflexion. Après avoir expliqué en quoi « le déni dont est victime la question biographique dans la tradition dominante de l'histoire de la philosophie ou de la critique des systèmes [...] est levé dès lors qu'on change de paradigme théorique et qu'on se situe sur le terrain de l'analyse du discours » (p. 121), il confirme la passerelle entre une certaine idée historiquement constituée de l'identité disciplinaire de la philosophie et les modalités de mise en discours « d'une activité théorique inscrite dans des textes dont certains jouissent à juste titre du statut de chefs-d'œuvre de la culture universelle » (p. 123). Il table sur le biographique qui recoupe trois aspects : vie du philosophe, vie de philosophe et vie philosophique, « vie vécue, vie telle qu'elle devrait être vécue et vie telle qu'on la raconte ». Frédéric Cossutta se place donc du côté de l'objet discursif, là où Dominique Maingueneau, du côté de la source énonciative, énonce trois instances constitutives de

ce qu'on appelle communément l'auteur. Les trois aspects sont naturellement imbriqués et forment un dispositif qui « ouvre le prisme de l'intériorité comme voie privilégiée d'une "incorporation" progressive, d'ordre intellectuel et existentiel, du "message" philosophique. [...] Les "vies de philosophe" comme genre textuel assurent la mise en forme narrative de la vie du philosophe comme vie philosophique » (p. 130). Il étaye l'hypothèse que la démarche spéculative utilise le processus de mise en discours (*ethos*, marqueurs énonciatifs, cadrage générique etc.) pour se constituer en énoncé philosophique : « Élaborer une philosophie, la proposer à un public, à des disciples, à des lecteurs, la transmettre à la postérité suppose d'obéir à certaines contraintes formelles et communicationnelles auxquelles le philosophe souscrit en s'appropriant des figures existantes, en les transformant par leur assujettissement à ses propres visées philosophiques ou en imposant de nouvelles qui sont alors autant de façon d'inscrire leur philosophie comme un nouvel agir communicationnel. Le recours au biographique apparaît comme une façon en relation avec d'autres opérations (choix des genres, des formes énonciatives des modes d'adresse, rôle accordé aux images et métaphores) de répondre ces contraintes » (p. 126).

Au total, ce recueil se propose de cerner les dispositifs textuels ou les régimes de discours variés qui prennent en charge la dimension biographique, et de montrer comment celle-ci joue un rôle moteur dans le dire philosophique. Le parti pris de ces sept chercheurs et, plus largement celui de l'analyse du discours, est de poser un levier entre la philosophie comme activité du dire d'un homme et la philosophie comme pratique sociale. En s'intéressant à la discursivité en philosophie et en mettant en relief « la circularité entre schème spéculatif et schème biographique [...], le biographique comme clé herméneutique du philosophique » (p. 145), c'est finalement une modélisation nouvelle de l'acte de philosopher que soumet cet ouvrage.

Annabelle Seoane

Crem, université de Lorraine, F-57000
annabelleseoane@yahoo.fr

Mireille Cyr, Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime. De la théorie à la pratique.

Paris, Dunod, coll. Enfances, 2014, 288 pages

L'ouvrage se présente comme un outil pédagogique permettant à chaque professionnel en relation avec l'enfant d'appréhender au mieux sa parole. Après le rappel de notions essentielles, l'auteur décrit plusieurs protocoles de recueil de parole de l'enfant, illustrés

notamment par des études empiriques concernant le *National Institute of Child Health and Human Development* (NICHD), outil déjà utilisé dans de nombreux pays, comme au Québec, traduit et validé internationalement.

Mireille Cyr consacre quatre chapitres à une revue complète des connaissances actuelles sur plusieurs domaines concernant l'enfant : les taux d'incidence et la prévalence des agressions sexuelles connues et des autres formes de mauvais traitements (Mireille Cyr précise : « Comme la majorité des recherches traitant des auditions de mineurs ont porté sur des cas d'agression sexuelle, plusieurs éléments concernent cette thématique. Toutefois, les informations de ce livre s'appliquent également à tout enfant qui aurait été victime d'autres formes de mauvais traitement ou qui aurait été témoin des mauvais traitements subis par d'autres enfants, de scènes de violence conjugale, de meurtre ou de tout autre crime », pp. 7-28) ; la mémoire des enfants ainsi que les facteurs susceptibles de l'influencer (pp. 29-50) ; les particularités de la suggestibilité des enfants (pp. 51-80) ; le développement cognitif, langagier et socioaffectif (pp. 81-114). Ces rappels sont indispensables pour tout professionnel ou étudiant travaillant ou souhaitant travailler avec l'enfant dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Dans une première partie, « Les facteurs influençant la révélation » (pp. 7-28), l'auteure rappelle les facteurs qui influencent la révélation de violences subies par les enfants, en particulier les violences sexuelles, les plus difficiles à rapporter, probablement parce qu'elles surviennent souvent dans un univers clos. L'ouvrage rappelle la théorie du psychiatre Roland C. Summit (1983, « The Child Sexual Abuse Accommodation Syndrome », *Child Abuse and Neglect*, 7, pp. 177-193) qui serait aujourd'hui la plus utilisée devant les tribunaux : « Summit suggère que les enfants qui sont agressés sexuellement se blâment souvent pour les agressions subies et doutent d'eux-mêmes. Comme ils ont peur des réactions de l'agresseur et de l'impact qu'une révélation pourrait provoquer sur leur famille et leur environnement, ces enfants essaient de conserver le silence et de s'adapter à la situation » (p. 13). Selon lui, le processus de révélation se déroulerait en cinq étapes : le secret, l'impuissance, la prise au piège et l'accommodation, la révélation retardée, conflictuelle et non convaincante et la rétractation de la révélation. Mais, pour Mireille Cyr, les données empiriques ne vont pas dans le sens de cette théorie. Par exemple, il n'y aurait rétractation que dans un quart des cas, et celle-ci n'est pas synonyme de mensonge ou d'incrédibilité.

Ensuite, l'auteure détaille les nombreuses études sur les facteurs influençant la révélation et notamment le modèle écosystémique de Delphine Collin-Vézina, Mireille De La Sablonnière-Griffin et Andrea Palmer (2013, « Dévoilement de l'agression sexuelle durant l'enfance. Une analyse thématique de 70 entretiens auprès de survivants et leurs implications pour la pratique », 7^e congrès international francophone sur l'agression sexuelle, Québec). Il se découpe en plusieurs niveaux et permet un regard large et cohérent sur les facteurs d'influence : 1) facteurs idiosyncrasiques : l'internalisation du blâme, les mécanismes d'autoprotection, l'immaturation du développement ; 2) facteurs relationnels : la violence et le dysfonctionnement dans la famille, les dynamiques de pouvoirs, la conscience des répercussions, un réseau social fragile ; 3) facteurs socioculturels : le *stigma* social, le tabou de la sexualité, les services inexistantes, la culture/période historique.

Après une revue de la littérature qui se veut exhaustive, l'auteure précise l'importance d'avoir connaissance des facteurs d'influence de la révélation, notamment au niveau de la pratique. Elle rappelle la difficulté pour ces enfants de révéler des violences et le risque pour le professionnel de devenir suggestif lors de son entretien. Ainsi Mireille Cyr, après avoir défini la fausse allégation et livré, là encore, un exposé complet des études réalisées sur le sujet, explique-t-elle combien il est important de détecter les fausses allégations (environ 6 % des allégations) : les conséquences pour l'individu incriminé sont désastreuses. Elle préconise notamment d'être vigilant en cas de séparation des parents, lorsqu'un adulte révèle les violences sans que l'enfant n'en ait parlé ou lorsque les révélations sont faites par des adolescents (qui ont des capacités cognitives plus évoluées).

Pour compléter son approche, Mireille Cyr – qui rappelle que les professionnels travaillant dans un contexte judiciaire auprès d'enfants se doivent impérativement de connaître les processus de développement de la mémoire – consacre un chapitre entier aux principaux travaux portant sur les facteurs susceptibles d'influencer la mémoire des enfants (pp. 29-50) : appropriation de l'évènement et influence du souvenir en fonction de caractéristiques personnelles, émotionnelles, cognitives, effet du délai entre encodage et rappel, etc. De même, l'auteure indique qu'il ne faut pas négliger le fait que les enfants n'ont pas forcément connaissance de certains domaines comme la sexualité, si bien qu'il leur est alors impossible d'en donner la signification et d'organiser les informations en raison de leurs faibles capacités métacognitives.

De manière plus spécifique, Mireille Cyr aborde le cas particulier des enfants maltraités (pp. 44-46), soulignant que, malgré le peu de travaux réalisés sur ce sujet, il semblerait qu'une maltraitance répétée entraîne une perturbation de la mémoire autobiographique ainsi que des problèmes mnésiques liés au trauma. Les lacunes dans ce champ de recherche ne lui permettent pas d'apporter des solutions concrètes, mais elle préconise tout de même un rappel libre et autogénéré tout en ayant à l'esprit les délais entre l'événement et sa révélation.

Quant aux protocoles d'audition (pp. 115-136), Mireille Cyr recommande six principes quant au déroulement de l'entretien d'audition d'un enfant, outre le fait que l'environnement doit être privé, approprié et sans distraction, le professionnel doit s'adapter à l'enfant : les questions doivent être accessibles à l'enfant et les informations doivent être connues par celui-ci. Une relation de confiance doit être mise en place entre le professionnel et l'enfant. Des règles de communication doivent être établies dès le début de l'entretien, le professionnel expliquant précisément ce qui est attendu de l'enfant. Il faut permettre à l'enfant de s'entraîner à répondre avec un sujet autre que celui pour lequel il est auditionné afin qu'il se familiarise avec le type de questions posées (cela permet également au professionnel d'observer sa compréhension). Il faut privilégier les questions ouvertes ; les questions directives sont utilisées pour aller chercher les détails ; les questions fermées doivent être utilisées uniquement pour chercher l'élément important manquant. Le professionnel doit rester neutre et objectif et vérifier toutes les hypothèses possibles.

Après ces recommandations, l'auteure décrit les protocoles d'auditions reconnus par la communauté scientifique (pp. 118-126). On y retrouve l'entretien cognitif, l'entretien par étapes progressives (utilisé actuellement en France), le protocole du National Institute of Child Health and Human Development (NICHD), la procédure d'élaboration narrative et le RATAAC (*Rapport, Anatomy Identification, Touch Inquiry, Abuse Scenario and Closure*), ainsi que les outils pouvant aider au témoignage (pp. 127-132) : les poupées anatomiquement détaillées, le dessin, la reconstruction mentale du contexte et le retour sur les lieux de l'agression. Ce chapitre permet aux professionnels d'adapter leur entretien, avec le protocole qu'ils jugeront le plus adéquat à la situation ou celui avec lequel ils se sentiront le plus à l'aise.

Mireille Cyr préconise l'utilisation du protocole du NICHD et le détaille en s'appuyant sur des exemples concrets (pp. 137-161). Pour synthétiser, le protocole du NICHD se divise en trois étapes : 1) la partie prédeclarative qui permet de préparer l'enfant à l'entretien ; 2) la partie déclarative qui permet de recueillir les informations relatives à l'événement dont l'enfant a été victime (ou témoin) ainsi que celles liées à la révélation ; 3) l'étape de fermeture qui remercie l'enfant pour son aide. Dans la partie prédeclarative, le professionnel se présente, explique à l'enfant ce qu'on attend de lui, établit les règles de communication, met en place la relation de confiance et entraîne la mémoire épisodique de l'enfant. La partie déclarative débute avec des questions ouvertes. Le protocole du NICHD en indique clairement l'ordre en fonction de leur degré de suggestibilité. C'est dans cette partie que le professionnel essaie d'obtenir toutes les informations relatives aux allégations et à la révélation. La phase de clôture permet de remercier l'enfant et de répondre à ses éventuelles questions. Cette phase est importante car elle peut être l'occasion pour l'enfant de révéler de nouveaux éléments. Tout au long du déroulement du NICHD, les questions ouvertes sont privilégiées. Mireille Cyr consacre également un chapitre sur la prise de notes (pp. 156-157) en expliquant comment l'optimiser en lien avec le protocole.

L'ouvrage est donc un véritable outil permettant à tous les professionnels travaillant avec l'enfant d'acquérir des bases théoriques indispensables à l'exercice de leur fonction et de mettre en pratique de nombreuses recommandations pour améliorer l'entretien. Une version complète du protocole NICHD est disponible en annexe (pp. 193-207). Convaincue de l'intérêt de ce protocole, l'auteure n'hésite pas à appuyer ses explications par de nombreux exemples ainsi que par la retranscription complète d'une audition d'un enfant victime effectuée en suivant ce protocole. Très accessible et ludique, le volume mêle théorie et pratique et est à mettre en les mains de tout professionnel travaillant avec ce public si particulier qu'est l'enfant en situation judiciaire.

Martine Batt

*Interpsy, université de Lorraine, F-54000
martine.batt@univ-lorraine.fr*

Valentine Dehaut

*Interpsy, université de Lorraine, F-54000
valentine.dehaut@hotmail.fr*